

ATTESTATION DE VERIFICATION D'UN SYSTEME DE LIMITATION DE VITESSE



Suivant l'annexe 8 de l'arrêté du 23 décembre 2002 modifiant l'arrêté du 2 juillet 1982.

N° 8444

Echéance de validité de l'attestation (1): 24/05/2025

Je soussigné,

Station agréée n° d'agrément: 20.19.271.003.1 du 01/05/2020

Vérificateur:

atteste que le système de limitation de vitesse ou le limiteur du véhicule ci-dessous a fait l'objet d'une vérification, et que son fonctionnement est conforme aux exigences réglementaires en vigueur.

Vitesse de réglage du système de limitation de vitesse ou du limiteur: 90 km/h

Catégorie véhicule: N3

Exploitant:

Marque véhicule: IVECO

Type véhicule: BA3CCAG3BADSES8013Z00HSMXND

N° de Chassis: WJMM62AT20C420276

N° d'Immatriculation: FK-760-PB

Fait le: 24/05/2024 Lieu: [redacted]

Le contrôleur: [redacted]

Signature :